

Séance extraordinaire du 27 août 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 27 août 2019 à 19h00 à la Mairie,
située au 1055, rue Richard à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire :	Réal Deschênes
Mesdames les conseillères :	Nicole Lafrance Dubord Patricia Lebel Marie-Josée Tourigny
Messieurs les conseillers :	Léo Boucher Yves Lemire

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

Il est constaté que l'avis aux fins de la présente séance a été donné à chacun des membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2019-152

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée Patricia Lebel
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle
- 4.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant la cartographie (règlement de zonage)
- 5.0 Skatepark – Achat de modules
- 6.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'aménagement d'un skatepark et d'un deck hockey
- 7.0 Période de questions se portant exclusivement sur les points 3-4-5 et 6
- 8.0 Clôture de la séance

3.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Monsieur le conseiller LÉO BOUCHER donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement sur la gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

4.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA CARTOGRAPHIE (RÈGLEMENT DE ZONAGE)

Madame la conseillère NICOLE LAFRANCE DUBORD donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour

Séance extraordinaire du 27 août 2019

adoption, un règlement modifiant la cartographie (règlement de zonage).

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

5.0 SKATEPARK – ACHAT DE MODULES

Résolution
2019-153

**Sur la proposition de Marie-Josée Tourigny
Appuyée par Patricia Lebel**

Il est résolu unanimement que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse l'achat de modules de skatepark chez Rick design inc. au montant de 3 500 \$ (taxes non incluses) incluant le chargement.

Réal Deschênes, maire

6.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÉGÈLEMNT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET D'UN DECK HOCKEY

Madame la conseillère NICOLE LAFRANCE DUBORD donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt pour l'aménagement d'un skatepark et d'un deck hockey.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS SE PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS 3-4-5 ET 6

SANS OBJET

8.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution
2019-154

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo Boucher**

Il est résolu unanimement de lever la séance à 19h29.

Réal Deschênes, maire

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélie

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Deschênes

Carole Hélie, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Réal Deschênes, maire